

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE :

Ordonnance Souveraine portant nomination du Président
et du Vice-Président du Conseil National.

ECHOS ET NOUVELLES :

Conférence au Musée Océanographique.
Exposition de plantes et fleurs au Palais des Beaux-Arts.
Matinées artistiques organisées par le Patronage Saint-Charles.
Excursion organisée par Monaco-Revue.
Avis d'Enquête.
Etat des arrêts rendus par la Cour d'Appel.
Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Criminel.
Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.
Mouvement du Port de Monaco.

LA VIE ARTISTIQUE :

Concerts.
Une Revue locale : Quoi de neuf ?

VARIÉTÉS :

Souvenirs d'enfance d'un grand musicien.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du
28 avril 1912,

M. Eugène Marquet, conseiller national,
est nommé Président du Conseil National;

M. Théophile Gastaud, conseiller national,
est nommé Vice-Président de cette même
Assemblée.

ECHOS & NOUVELLES

DE LA PRINCIPAUTE

S. A. S. le Prince Albert, qu'accompagnait
Mademoiselle de Valentinois, a daigné honorer
de Sa présence la Conférence sur la dentelle faite,
mardi dernier, dans la salle des conférences du
Musée Océanographique par M. Lescure, ancien
président de la Chambre syndicale parisienne des
dentelles et broderies.

Son Altesse Sérénissime et Mademoiselle de
Valentinois, escortées des personnes de Leur
suite, ont été reçues, à Leur arrivée, par le Doc-
teur Richard, directeur du Musée, et saluées par
S. Exc. le Ministre d'État.

Après S'être arrêté quelque temps devant les
beaux échantillons de dentelles, exposés dans
l'atrium par M. Lescure et tirés de sa célèbre
collection, le Prince a pénétré dans la salle des
conférences et a pris placé au fauteuil qui Lui
avait été réservé au premier rang. Mademoiselle
de Valentinois occupait la droite de Son Altesse.

Le conférencier présente d'abord au Prince
l'expression de sa gratitude pour le Haut patro-
nage que Son Altesse a daigné lui accorder et

pour l'honneur qui lui est fait de parler dans cet
admirable temple de la science océanographique.

Abordant ensuite l'objet même de sa confé-
rence, M. Lescure fait l'historique de l'art pré-
cieux de la dentelle dont les origines peuvent
être fixées en Italie, au début du xvi^e siècle.
Il rappelle le développement de cette industrie et
de ses applications à l'ameublement, à la parure
et aux ornements d'église.

Il montre la création, sous l'influence de Col-
bert, de manufactures royales, grâce auxquelles
la France, jusqu'alors tributaire de l'étranger,
impose, à son tour, au monde une production
incomparable, aussi bien par la richesse et l'ingé-
niosité de l'invention que par la perfection de
l'exécution. Les compositions nobles et équi-
librées du grand siècle, celles plus souples, plus
variées du xviii^e, qui marque l'apogée de l'art de
la dentelle, sont par lui caractérisées en termes
précis et pittoresques.

M. Lescure constate ensuite la décadence de
la dentelle pendant la première moitié du xix^e
siècle, sa renaissance sous le second empire et les
efforts qui sont faits actuellement pour créer un
nouveau mouvement en sa faveur.

Il fait valoir avec beaucoup de force les avan-
tages moraux et sociaux que présente l'art de la
dentellière, art du foyer, qui ne nécessite pas la
dangereuse promiscuité de l'atelier. Il exprime la
conviction que l'époque actuelle ne serait pas
inférieure aux précédentes si l'on faisait appel à
l'ingéniosité et à l'adresse de nos ouvrières. Mais
il est d'avis qu'en s'inspirant des enseignements
du passé, il ne convient pas de les suivre servile-
ment, qu'il faut faire aussi bien, mais autrement,
et qu'il est nécessaire de créer des modèles nou-
veaux.

Ces modèles inédits, l'océanographie les offre
en foule aux artistes. La faune et la flore sous-
marines révèlent les formes les plus imprévues et
les plus harmonieuses. M. Lescure a, pour son
compte, commencé à s'en inspirer et l'école den-
telière qu'il a fondée à Isoire a déjà réalisé les
plus heureuses applications.

Des projections bien réglées permettent d'admi-
rer les merveilleux réseaux des xvi^e, xvii^e et xviii^e
siècles, les productions moins riches du xix^e et
les très originales, très délicates et très somp-
tueuses créations inspirées à M. Lescure par les
collections du Musée Océanographique et réalisées
par les jeunes dentellières de son école.

En terminant, le conférencier adresse un cha-
leureux appel aux dames en faveur d'une indus-
trie qui répand un véritable bien-être dans de
nombreux foyers et souhaite que cet art, à la fois
élégant et moralisateur, trouve à se développer
dans ce pays de luxe sous la bienveillante protec-
tion d'un Prince épris de science et de progrès
social.

Avant de Se retirer avec Mademoiselle de Valen-
tinois, S. A. S. le Prince a tenu à féliciter M.
Lescure de son intéressante conférence.

La Société des Bains de Mer a ouvert, vendredi,
au Palais des Beaux-Arts, la deuxième Exposition
des Plantes et Fleurs. Cette exposition qui permet
d'admirer les merveilleux produits des immenses
serres et des champs de culture confiés à la com-
pétente activité de MM. Van den Daële père et
fils, ajoute un attrait de plus à la saison de Monte
Carlo et ne peut manquer de ravir les yeux des
visiteurs qu'elle attirera dans l'élégant Palais.

Le Patronage Saint-Charles a donné, les 21 et
28 avril, dans la salle du Lycée, deux matinées
artistiques qui ont obtenu le plus vif succès.

Au programme : *Yvonnik*, drame breton de
Le Roy-Villars qui retrace un épisode émouvant
de la guerre de Vendée. C'est tout à l'honneur
des jeunes artistes d'avoir su rendre avec tant de
vérité ces scènes où jaillissent toute la poésie de
l'âme armorique.

A la première séance, présidée par M^{gr} du
Curel, entouré d'un nombreux clergé et très bril-
lante comme assistance, des artistes distingués
donnèrent leur gracieux concours. On applaudit
longuement M^{lle} Roze, pianiste des Concerts
Ganne; M. de Champeaux, violoniste du Conser-
vatoire de Paris; MM. Lavie et Gasparini, du
Théâtre de Monte Carlo, dans le beau duo du
Crucifix de Faure.

La seconde représentation d'*Yvonnik*, offerte
plus spécialement à la jeunesse des Patronages
et à leurs familles, eût le même succès, agrémenté
par les morceaux de chants des artistes, dont
les voix sont si sympathiquement connues, M. et
M^{lle} Lavie et M. Marchisio.

L'intéressante et élégante publication qu'a
récemment fondée M. Paul Cioco, *Monaco-Revue*,
a organisé, dimanche dernier, une excursion à
Port-Maurice.

Quoique le temps fût peu favorable, cette pro-
menade avait attiré de nombreux excursionnistes
dont une soixantaine a pris place dans de confort-
tables cars automobiles, tandis que les autres
gagnaient simplement le rendez-vous par chemin
de fer.

L'entrée à Port-Maurice s'est faite à midi (heure
italienne) et les voitures sont venues s'arrêter
devant l'Hôtel de Ville sur la façade duquel
flottaient les drapeaux italien et monégasque.

Les excursionnistes furent gracieusement reçus
par les Membres du Conseil Municipal et intro-
duits dans la grande salle du Conseil où la bien-
venue leur fut aimablement souhaitée par M. le
Chevalier Giribaldi, adjoint, remplaçant M. le
Maire, empêché par un deuil récent et cruel.
M. Cioco remercia en termes heureux la Muni-
cipalité de son gracieux accueil. La Musique
municipale fit ensuite entendre l'*Hymne Moné-
gasque* qui fut vigoureusement applaudi par
toute l'assistance.

Après avoir choqué leurs verres en l'honneur
des deux pays, les Conseillers municipaux et les

excursionnistes se sont trouvés réunis en un banquet que présidait M. Giribaldi ayant en face de lui M. Cioco.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Giribaldi, Rambaldi, Sullioti, agent consulaire de France, Degioni, préteur, Marin, directeur de l'*Hiver au Soleil*, et Paul Cioco.

A l'issue du déjeuner, la Musique municipale est venue sous les fenêtres donner une aubade qui a débuté par l'*Hymne Monégasque*.

Les excursionnistes ont ensuite été invités par le Directeur du Kursaal à une sauterie donnée dans les élégants salons de cet établissement.

COMMUNE DE LA CONDAMINE

AVIS D'ENQUÊTE

Projet : 1° *Élargissement de la rue Caroline*; 2° *Expropriation des hôtels Monégasque et de la Marine*; *Élargissement de l'escalier reliant la rue Caroline à la rue de Millo*.

Le Maire de la Commune de la Condamine a l'honneur d'informer les habitants qu'en vertu d'une Ordonnance Souveraine, en date du 10 avril courant, qui déclare d'utilité publique le projet : 1° d'élargissement de la rue Caroline; 2° d'expropriation des hôtels Monégasque et de la Marine; 3° d'élargissement de l'escalier reliant la rue Caroline à la rue de Millo, le plan et l'état parcellaire des terrains à acquérir pour son exécution ont été déposés à la Mairie pour être soumis à l'enquête et y resteront déposés pendant dix jours à partir d'aujourd'hui, conformément à l'Ordonnance Souveraine du 21 avril 1911 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance de ces documents et à faire les observations et réclamations qu'elles jugeront utiles à leurs intérêts.

La Condamine, le 27 avril 1912.

Le Maire, S. REYMOND

COUR D'APPEL

Dans son audience du 22 avril 1912, la Cour d'Appel a rendu l'arrêt suivant :

Appel, par le Ministère Public et par D. O.-G.-J.-C., courtier en bijoux, né le 15 février 1864, à Pise (Italie), domicilié à Milan, d'un jugement correctionnel du 26 mars 1912, qui a condamné ce dernier à six mois de prison, pour délit de vol. Confirmé le jugement condamné.

TRIBUNAL CRIMINEL

Dans son audience du 24 avril 1912, le Tribunal Criminel a condamné le nommé R. J.-B., négociant, né le 11 décembre 1872, à Saint-Etienne (Loire), demeurant à La Bollène-la-Croisière (Vaucluse), à deux ans de prison, pour coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans ses audiences des 23 et 25 avril 1912, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

P. J., maçon, né le 10 mars 1889, à la Turbie (Alpes-Maritimes), demeurant à Vintimille (Italie), deux ans de prison (par défaut), pour vol simple ;

G. S.-C., journalier, né le 24 novembre 1890, à la Turbie (Alpes-Maritimes), demeurant à Beausoleil, deux mois de prison pour port d'arme prohibée ;

B. R., cordonnier, né le 5 avril 1850, à Terlago, près Trente (Tyrol), demeurant au Cap d'Ail (Alpes-Maritimes), six jours de prison et 16 francs d'amende (par défaut), pour ivrognerie ;

G. F., jardinier, né le 8 juin 1871, à Dolceacqua (Italie), demeurant à Vintimille, un mois de prison et 16 francs d'amende, pour infraction d'expulsion ;

A. Q., restaurateur, né le 24 octobre 1877, à Villa-faletto (Italie), demeurant à Monte Carlo, 50 francs d'amende, pour infraction aux Ordonnances sur les Travaux Publics. Ordonné la démolition de la construction ;

W. R., logeur en garni, né le 17 mars 1876, à Lemberg (Autriche), demeurant à Monte Carlo, 100 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation. Ordonné la fermeture de l'établissement ;

P. J.-E., journalier, né le 15 août 1878, à Plombières (Vosges), sans domicile fixe, six jours de prison, pour vagabondage ;

L. V., épouse B. L., laitière, née le 21 mai 1864, à Briga-Marittima (Italie), demeurant à Cabbé-Roquebrune, 100 francs d'amende et confiscation des objets saisis, pour tromperie sur la nature de la marchandise. Déclaré le mari civilement responsable.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 24 avril 1912 :

Yacht à vapeur Maud, anglais, capitaine Facer, propriétaire A. Vanderbilt, venant de Nice.

Yacht à vapeur Ariès, anglais, capitaine Goodwin, propriétaire Duc de Leeds, venant de San Remo.

Yacht à vapeur Armorel, anglais, capitaine Beckett, propriétaire M. G. Still, venant de San Remo.

Vapeur Léonidas, grec, capitaine Calafatis, venant de Marseille, — blé.

Vapeur Prinzessin-Heinrich, allemand, cap. Wagner, venant de Gênes, — passagers.

Vapeur Amphion, français, cap. Ceccalini, venant de Cannes, — marchandises.

Côte Marguerite, français, capitaine Cosso, venant de Saint-Tropez, — vin.

Tartane Félicien, français, capitaine Aicardi, venant de Saint-Tropez, — vin.

Tartane Quatre-Frères, français, cap. Giordana, venant de Saint-Tropez, — sable.

Départs du 17 au 24 avril 1912 :

Vapeur Léonidas, allant à Catacolo, — sur lest.

Vapeur Prinzessin-Heinrich, allant à Nice, — passagers.

Vapeur Amphion, allant à Marseille, — marchandises.

Côte Marguerite, allant à Menton, — vin.

Tartane Félicien, allant à Menton, — vin.

Tartane Quatre-Frères, allant à Saint-Tropez, — sur lest.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 14 Mai 1912 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 Mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

LA VIE ARTISTIQUE

CONCERTS

Après l'Ouverture du *Roi Etienne*, qui n'est pas parmi les œuvres les plus caractéristiques de Beethoven, l'orchestre fit entendre, jeudi dernier, une symphonie posthume du même compositeur, *Iena*, qui est tout à fait en dehors de sa manière. Pour inhabituelles à l'auteur qu'en soient l'inspiration et l'écriture, l'œuvre n'en vaut pas moins par des qualités de facilité mélodique, de grâce tempérée qui se manifestent surtout, à l'adagio, dans le chant des violons et des violoncelles. Il est évident que rien ne ressemble moins à Beethoven et, si réellement c'est le maître de Bonn qui l'a écrite, il ne l'a point mar-

quée de son empreinte. Il a subi entièrement l'influence d'Haydn. Mais il a fait de l'excellent Haydn et cela justifie amplement les applaudissements qui ont salué l'œuvre.

De Beethoven encore, la *Romance* pour violon et orchestre qui a valu une véritable ovation à M. Wagemans, le premier violon solo de l'orchestre. M. Wagemans a joué non seulement avec une virtuosité sûre d'elle-même, ce qui va sans dire, mais dans le style le plus ample et le plus majestueux, avec le sentiment le plus noble et le plus fier.

Le *clou*, comme on dit, de ce concert, destiné à piquer la curiosité du public, était les *Tableaux symphoniques* de Fanelli. La presse parisienne a surabondamment entretenu ses lecteurs de la soudaine révélation de ce compositeur méconnu.

C'est en effet un cas remarquable que celui de cet artiste, complètement isolé en 1883, et se livrant à des recherches que l'on est convenu d'appeler impressionnistes, au moment où nul, en France, ne songeait à l'impressionnisme.

Assurément cet impressionnisme est très différent de celui des compositeurs de l'heure présente. Il ne paraît pas que M. Fanelli ait été au courant des procédés de Liszt, encore moins de ceux de Rimsky-Korsakow, Balakirew, Moussorgski et Borodine, inspirateurs de la nouvelle école française. M. Fanelli procède directement de Berlioz. Ses *tableaux* sont peu différents, au point de vue de la mélodie et de l'harmonie, de certains passages de *Roméo et Juliette* ou du *Carnaval Romain*. Les bruits de la nature y sont directement notés, plutôt que stylisés.

Il n'en reste pas moins que les *Tableaux symphoniques* présentent un réel intérêt. On est frappé de leur hardiesse orchestrale et de la puissance de leur inspiration, surtout si l'on prend soin de se reporter à l'époque où ils ont été écrits. Dans la première partie, *Thèbes*, malgré quelques traces d'un orientalisme qui nous paraît un peu conventionnel aujourd'hui, on demeure séduit par l'évocation de la ville endormie et par la nostalgique mélodie de l'esclave que M^{lle} Rossignol a délicieusement chantée.

La deuxième partie, *Sur le Nil*, rend bien la vision éblouissante des barques innombrables sur les eaux scintillantes. Dans la troisième, *Entrée triomphale du Pharaon*, l'orchestre exprime d'une façon des plus pittoresques le roulement des chars et les bruits de la foule dont les joyeuses clameurs alternent avec les lamentations des captifs et les fanfares triomphales.

Après cette œuvre haute en couleurs, il semble qu'on appréciait mieux encore la délicatesse raffinée, l'exquise précision du Prélude à l'*Après-midi d'un Faune* où Debussy a transcrit musicalement le fameux poème :

Ces nymphes, je les veux perpétuer...

La lumineuse évocation du poète apparaît dans toute sa beauté nostalgique à travers la trame sonore dont l'a délicieusement enveloppée le musicien.

Par une nouvelle et non moins prenante opposition, l'ample, puissante et resplendissante ouverture des *Maîtres Chanteurs* clôturait magnifiquement le concert.

UNE REVUE LOCALE

Quoi de neuf ?

Exceptionnellement, franchissons un peu la frontière : Une des personnalités les plus sympathiques de la Principauté nous y convie. Nous nous hasarderons à sa suite jusqu'au Casino Municipal de Beausoleil. Aussi bien nous sera-t-il permis de nous y croire encore en terre monégasque. Le prestige des décors brossés par M. Visconti, l'aspect de la salle où se sont donné rendez-vous les habitants du vieux rocher de Monaco, heureux d'applaudir l'un des leurs, l'inspiration même de la plupart des scènes favorisent cette illusion et nous ramèneront dans notre domaine.

L'aimable fonctionnaire qui se dissimule — si peu ! — sous le pseudonyme de Frigolin est devenu, depuis quelques années, le revuiste attitré de la Prin-

cipauté. Il y a quelques mois à peine, il faisait jouer avec succès un amusant sketch, *Trente minutes d'arrêt*, au Palais des Beaux-Arts. Cette fois, le morceau est d'importance et c'est durant deux bonnes heures que l'auteur, par l'attrait d'une malice sans méchanceté et, par ci par là, d'une gracieuse sentimentalité, arrête et captive son public. Frigolin pouvait, à bon droit, escompter le bénéfice des sympathies qu'inspire son sosie. Mais elles n'ont pas été nécessaires à son succès. *Quoi de neuf?* est mené d'un train rapide qui ne laisse pas languir l'intérêt. Les mots où s'amuse la cordiale gaité de l'auteur se croisent et rebondissent dans un dialogue vif et aisé. Les airs heureusement choisis soulignent l'ironie des couplets. On a particulièrement applaudi la scène de la Constitution et du député monégasque, celle de l'agent belge, du facteur et, surtout, la scène des théâtres où l'apparition d'un célèbre impresario-compositeur, en communication téléphonique avec le Très-Haut, a déchaîné une tempête de rires. Dans une autre note, un succès très vif a été fait aux couplets loyalistes du vieux garde national, à la jolie romance de la carte postale et à la gracieuse chanson de la cigale.

Frigolin a eu pour collaborateurs MM. Renaud pour la partie musicale, Saracco pour la partie chorégraphique et Visconti pour les décors, dont un en particulier, représentant la campagne de la Côte d'Azur au printemps, a été très admiré. M. Comte-Offenbach a été l'habile metteur en scène de ce très agréable spectacle.

Au premier rang des interprètes, il convient de citer M^{lle} Fromentin, commère spirituelle et de belle allure; l'élégant et consciencieux M. Alberthal, son compère; M^{lle} Magliani, à qui sa nouvelle vocation de chanteuse n'a pas fait oublier son charmant talent de ballerine; M^{lle} Mary Théry, d'une bonne humeur communicative; MM. Lamy, Poudrier, Maury, Fernal, Launay, Leys, en qui se manifestent heureusement les divers aspects du comique; enfin, M^{mes} Charbonnel, Meylach, Giussani et Luparta dont la grâce fleurit les pentes un peu dénudées du Mont Agel.

VARIÉTÉS

L'enfance d'un grand musicien.

L'illustre compositeur Saint-Saëns a bien voulu donner à la *Revue Musicale* quelques pages de souvenirs sur son enfance. Ces documents, dont le grand musicien s'est montré jusqu'ici très avare, ne peuvent manquer d'intéresser dans un pays qu'il aime et où son génie est, chaque année, fêté soit au théâtre, soit au concert. Nous croyons donc bien faire en les mettant sous les yeux des lecteurs du *Journal de Monaco*.

Vous avez deux mères, me disait-on souvent autrefois; et de fait j'en avais deux, celle qui m'a donné le jour et ma grand'tante maternelle, Madame Charlotte Masson, née Gayard, d'une ancienne famille de robe qui m'apparentait au général Delcambre, un des héros de la Retraite de Russie, dont une arrière-petite-fille a épousé le comte Durrieu, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Ma grand'tante était née en province en 1771; elle avait été adoptée par un oncle et une tante habitant Paris et n'ayant pas d'enfants. L'oncle était procureur, riche et menant grand train. Très précoce, — elle marchait à neuf mois, — ma grand'tante, dont l'intelligence était vive et la culture brillante, se souvenait parfaitement des costumes de l'ancien régime et se plaisait à en parler, ainsi que de la Révolution, de la Terreur et de tous les régimes qui les ont suivis. A la suite de la Révolution sa famille fut ruinée et cette toute jeune fille, petite et menue, entre-

prit de la faire vivre, donnant des leçons de français, de piano — cet instrument était alors une nouveauté, — de chant, de peinture, de broderie, de tout ce qu'elle savait et de ce qu'elle ne savait pas: elle l'apprenait alors pour le démontrer. Plus tard elle épousa un de ses cousins qui était libraire; sans enfants elle fit venir de la Champagne une de ses nièces qu'elle adopta, Clémence Collin qui fut ma mère. Les Masson allaient se retirer du commerce avec une belle fortune lorsqu'ils perdirent tout, en quinze jours, dans une crise de la librairie, gardant juste de quoi vivre honorablement. Peu après, ma mère épousait mon père, sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur. L'oncle mourrait de chagrin quelques mois avant ma naissance qui avait lieu, comme on sait, le 9 octobre 1835, et mon père, miné par la phtisie, disparaissait le 31 décembre de la même année, un an jour pour jour après son mariage.

Voilà donc ces deux femmes, veuves et peu fortunées, obsédées par de bien tristes souvenirs, avec la charge d'un enfant très délicat, dont l'existence était précaire: les médecins n'en répondaient pas. Sur leur conseil on me laissa à la campagne, chez ma nourrice, jusqu'à l'âge de deux ans.

Si ma grand'tante avait reçu une brillante éducation, il n'en était pas de même de ma mère dont l'instruction n'avait pas été complète. Elle y suppléait par une imagination, une flamme, une facilité d'assimilation qui tenaient du prodige. Elle m'a souvent parlé d'un oncle qui l'aimait beaucoup, et qui s'était ruiné au profit de Philippe-Egalité. C'était un artiste, féru surtout de musique: il avait construit de ses mains un orgue de salon dont il jouait. Il faisait asseoir ma mère entre ses genoux, et tout en s'amusant à peigner ses admirables cheveux noirs, il lui parlait d'art, de musique, de peinture, du beau sous toutes ses formes; si bien qu'elle s'était mis en tête que si jamais elle avait des fils, le premier serait musicien, le second peintre et le troisième sculpteur. Aussi ne fut-elle nullement étonnée lorsqu'en revenant de nourrice je me mis à écouter tous les bruits, tous les sons, faisant crier les portes, me plantant devant les pendules pour les entendre sonner. Mon grand plaisir était la symphonie de la bouilloire, une bouilloire énorme qu'on installait chaque matin devant le feu du salon. M'asseyant près d'elle sur un tabouret, j'attendais avec une curiosité passionnée ses premiers murmures, son *crescendo* lent et plein de surprises, et l'apparition d'un hautbois microscopique dont le chant s'élevait peu à peu jusqu'à ce que l'ébullition le fit taire. Ce hautbois, Berlioz a dû l'entendre, car je l'ai retrouvé dans la course à l'abîme de la *Damnation de Faust*.

En même temps, j'apprenais à lire; et quand j'eus trente mois, on me mit en présence d'un minuscule piano qui n'avait pas été ouvert depuis plusieurs années. Au lieu de taper à tort et à travers comme le font d'ordinaire les enfants de cet âge, je touchais les notes l'une après l'autre, ne les quittant que lorsque le son s'éteignait. Ma grand'tante m'apprit le nom des notes et fit venir un accordeur pour mettre le piano en état. Pendant cette opération, je jouais dans la pièce voisine et l'on s'aperçut avec stupeur que je nommais les notes à mesure qu'elles résonnaient.

Tous ces détails ne m'ont point été racontés: je m'en souviens parfaitement.

On me donna la méthode de Le Carpentier. Au bout d'un mois, j'étais arrivé à la fin de la méthode! On ne pouvait faire travailler le piano à un marmot de cette espèce, et je criais comme un perdu quand on fermait l'instrument. On le laissait ouvert, et devant on mettait un petit tabouret sur lequel, de temps en temps, laissant mes jouets, je grimpais pour tapoter ce qui me passait par la tête. Peu à peu, ma grand'tante, qui par bonheur avait reçu d'excellents principes, m'apprenait à tenir mes mains convenablement, à ne pas contracter ces défauts trop répandus dont il est ensuite si difficile de se corriger. Mais on ne savait quelle musique me donner; celle écrite spécialement pour les enfants est en général purement mélodique, et la partie réservée à la main gauche est sans intérêt. Je me refusais à l'apprendre. « La basse ne chante pas », disais-je avec mépris.

Alors on chercha dans les vieux maîtres, dans Haydn, dans Mozart, les choses assez faciles pour que je pusse les aborder. A cinq ans je jouais fort gentiment et très correctement de petites sonates; mais je ne consentais à les jouer que devant les auditeurs capables de les apprécier. J'ai lu, dans une biographie, que l'on me menaçait du fouet pour me faire jouer. Cela est complètement faux; mais il fallait pour me décider me dire qu'il y avait dans l'assistance une dame très bonne musicienne et d'un goût difficile. Je ne jouais pas pour les profanes.

Quant à la menace du fouet, elle est à reléguer, dans le domaine des légendes, avec celle du père Garcia brutalisant ses filles pour leur apprendre à chanter. M^{me} Viardot m'a dit formellement qu'elle et sa sœur n'avaient jamais été brutalisées par leur père et qu'elles avaient appris la musique sans s'en apercevoir, comme on apprend à parler.

Malgré les progrès surprenants, mon éducatrice ne prévoyait pas mon avenir. « Quand il aura quinze ans, — disait-elle, — s'il peut faire danser, je serai bien contente. »

C'est pourtant à ce moment que je commençais à écrire de la musique. J'écrivais des valse, des galops; le galop était alors à la mode: il était d'allure assez vulgaire et les miens ne dérogeaient pas à la règle. Il a fallu Liszt pour montrer, par son *Galop chromatique*, le parti que le génie peut tirer du genre le plus infime. Mes valse étaient meilleures. Déjà, comme je l'ai fait toujours, je composais la musique directement sur le papier, sans la chercher sous mes doigts, et ces valse étaient trop difficiles pour mes petites mains; une amie de ma famille, sœur du chanteur Géraldy, avait la complaisance de les exécuter.

J'ai revu dernièrement toutes ces petites compositions. Elles sont bien insignifiantes, mais il serait impossible d'y trouver une faute d'écriture et cette correction est remarquable chez un enfant qui n'avait encore aucune notion de l'étude de l'Harmonie.

Quelqu'un eut alors l'idée de me faire entendre un orchestre. Il y avait à cette époque des concerts symphoniques dans le Passage du Saumon. On m'y conduisit: ma mère me tenait sur son bras, près de la porte d'entrée. Je n'avais jamais entendu que des violons isolés, et leur son ne m'était pas agréable: toute autre fut l'impression de l'orchestre et j'écoutais avec délice une phrase chantée par le Quatuor, quand tout à coup éclatèrent les cuivres, trompettes, trombones et cymbales. Je poussai des cris perçants. « Faites-les

taire, — disais-je, — ils empêchent d'entendre la musique ! » — Il fallut m'emporter.

*
**

A sept ans, je passais des mains de ma grand'tante dans celles de Stamaty. Celui-ci fut surpris de la façon dont mon éducation musicale avait été dirigée.

Il l'a constaté dans un opuscule où il traitait de la nécessité d'une bonne direction primitive. Il n'y avait plus chez moi, a-t-il dit, qu'à perfectionner.

Stamaty était le meilleur élève de Kalkbrenner et le propagateur de sa méthode, basée sur le *guide-mains* qu'il avait inventé ; aussi fus-je mis au régime du guide-main. Rien n'est plus curieux que la préface de la méthode de Kalkbrenner dans laquelle il raconte la genèse de son invention. C'était une barre fixée en avant du clavier, sur laquelle reposait l'avant-bras, de façon à supprimer toute autre action musculaire que celle de la main. Ce système est excellent pour former le jeune pianiste à l'exécution des œuvres écrites pour le clavecin et pour les premiers pianos dont les touches parlaient sans demander d'efforts ; il est insuffisant pour les œuvres et les instruments modernes. C'est ainsi, pourtant, que l'on devrait commencer, en développant d'abord la fermeté du doigt et la souplesse du poignet, pour ajouter progressivement le poids de l'avant-bras et celui du bras. Mais, de nos jours, il est de mode de commencer par la fin : on apprend la Fugue dans le *Clavecin bien tempéré* de Sébastien Bach, le piano dans les œuvres de Schumann et de Liszt, l'Harmonie et l'Instrumentation dans celles de Richard Wagner ; et l'on fait trop souvent de la bouillie pour les chats, comme les chanteurs qui apprenant des rôles et se lançant sur le théâtre avant de savoir chanter, se ruinent la voix en peu de temps.

Ce n'est pas seulement la fermeté du doigt que l'on acquerrait avec la méthode Kalkbrenner ; c'était aussi la recherche de la qualité du son par le doigt seul, ressource précieuse devenue rare de nos jours.

Malheureusement, c'est aussi cette école qui a inventé le *legato* perpétuel si faux et si monotone, et l'abus des petites nuances, la manie d'un *expressivo* continu, appliqué sans discernement. Tout cela révoltait mon instinct naturel ; je ne pouvais m'y conformer et on me le reprochait me prédisant que « je ne ferais jamais d'effet », ce qui m'était bien indifférent.

Quand j'eus dix ans, mon professeur me jugeant suffisamment préparé me fit donner un concert dans la salle Pleyel ; j'y jouai, accompagné par l'orchestre des Italiens dirigé par Tilmant, le Concerto en Ut mineur de Beethoven et un Concerto en Si bémol de Mozart. Il fut même question de me faire jouer celui-ci à la Société des Concerts du Conservatoire ; une répétition eut lieu. Mais Seghers, qui devait plus tard fonder la Société Sainte-Cécile, faisait alors partie de l'orchestre ; il détestait Stamaty, et s'avisait de dire que la Société n'était pas faite pour accompagner des enfants. Ma mère fut froissée et ne voulut plus entendre parler de rien.

Après ce premier concert qui avait brillamment réussi, mon professeur aurait voulu m'en voir donner d'autres ; mais ma mère ne se souciait pas pour moi d'une carrière d'enfant prodige, elle avait des visées plus hautes ; craignant pour ma santé, elle ne voulut pas me laisser continuer

dans cette voie. Il s'ensuivit, entre mon professeur et moi, un refroidissement qui aboutit à une rupture.

Ma mère avait des mots cornéliens. Quelqu'un lui reprochait un jour de me laisser jouer des sonates de Beethoven. « Quelle musique jouera-t-il donc », — lui disait-on, — « quand il aura vingt ans ? » — « Il jouera la sienne, » — répondit-elle.

*
**

Le plus grand bienfait que j'aie retiré du commerce de Stamaty fut la connaissance de Maleden qu'il me donna pour professeur de composition.

Né à Limoges dont il avait conservé l'accent, maigre avec de longs cheveux, doux et timide, Maleden était un professeur incomparable. Il était allé, dans sa jeunesse, s'instruire en Allemagne chez un certain Gottfried Weber, inventeur d'un système que Maleden avait rapporté et perfectionné. Il en avait fait un outil merveilleux pour pénétrer dans les profondeurs de la musique, une lumière pour en éclairer les coins les plus secrets. Dans ce système les accords ne sont pas considérés seulement en eux-mêmes, — accord de quinte, de sixte, de septième, — mais d'après le degré de la gamme sur lequel ils sont placés ; on apprend que suivant la place qu'ils occupent, ils acquièrent des propriétés différentes, et l'on explique ainsi des cas jugés inexplicables. Cette méthode est enseignée à l'École Niedermeyer ; je ne sais pas qu'elle le soit ailleurs.

Maleden avait grande envie d'entrer comme professeur au Conservatoire ; grâce à de puissantes protections, sa nomination allait être signée par Auber, quand il crut devoir, par un scrupule d'honnêteté, écrire à celui-ci pour l'avertir que sa méthode différait complètement de celle enseignée dans la maison. Auber fut effrayé, et Maleden ne fut pas admis.

Nos leçons étaient parfois orageuses ; il m'arrivait de temps en temps de ne pas me ranger à son avis sur certaines questions. Il me prenait alors tranquillement par l'oreille, et me courbait la tête, me tenant pendant une minute l'oreille collée à la table ; il me demandait ensuite si j'avais changé d'avis. Mon avis n'ayant pas changé, il réfléchissait et souvent il me donnait raison.

*
**

« Tu n'as pas eu d'enfance musicale », me disait parfois Gounod. Il se trompait, ne connaissant pas les vestiges de cette enfance : ils sont nombreux. Beaucoup d'essais sont restés inachevés, sans parler de ceux que j'ai détruits. Il y a de tout, des airs, des chœurs, des Cantates, des Symphonies, des Ouvertures ; tout cela ne verra jamais le jour. Un éternel oubli ensevelira ces tâtonnements sans intérêt pour le public.

Dans ces paperasses, j'ai trouvé quelques notes écrites au crayon à l'âge de quatre ans. La date qui les accompagne ne laisse aucun doute à cet égard.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE MONACO

AVIS

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur VICTOR BIROT sont invités à se réunir le 14 Mai 1912, dans la salle des audiences du Tribunal, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat et, en cas d'union des créanciers, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de commerce.

Le Greffier en Chef : RAYBAUDI.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
C. PASSERON et M. MARCHETTI, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du dix-huit février 1912, enregistré,

M. BERTOLA ANDRÉ, marchand de vins à Monaco, a vendu à M. TABONE JEAN, employé de commerce, demeurant aussi à Monaco,

Le fonds de commerce de vins et liqueurs, boulangerie et pâtisserie, qu'il faisait valoir boulevard de l'Observatoire, villa Joséphine, à Monaco, quartier des Moneghetti.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition sur le prix de vente, par lettre recommandée, entre les mains de l'Agence, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de l'insertion qui fera suite à la présente, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 30 avril 1912.

PASSERON et MARCHETTI.

AGENCE ROUSTAN,
2, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé en date du 25 avril 1912, enregistré à Monaco le 29 avril 1912, folio 37 v^o, case 5 ;

M. JEAN SCHLOSSMACHER, demeurant à Monte Carlo, Spring Palace, boulevard du Nord, a vendu à M. EMILE LACOMBRE, coiffeur, demeurant à Monte Carlo, villa des Genêts, avenue Saint-Michel,

Le fonds de commerce de Coiffeur exploité au Spring Palace, boulevard du Nord.

Avis est donné aux créanciers de M. Schlossmacher, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile élu à cet effet à Monte Carlo, entre les mains de M. BOYER, directeur de l'Agence Roustan, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 30 avril 1912.

D. BOYER.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

AVIS

(Première insertion.)

Suivant acte sous seing privé en date à Monte Carlo du 13 mars 1912, enregistré à Monaco le 22 avril courant, M. FRANÇOIS PICCO a vendu à M. NICANORE PICCO le fonds de commerce de Vannerie et Articles de ménage, qu'il exploitait à Monte Carlo, avenue Saint-Charles, aux charges et conditions indiquées dans le dit acte de vente.

Les créanciers auront un délai de dix jours à partir de la deuxième insertion pour former opposition entre les mains de l'acquéreur au domicile du fonds vendu.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier,
8, rue des Carmes, Monaco.

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 3 Mai 1912, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, par l'huissier soussigné, aux Halles et Marchés de la Condamine, à la vente aux enchères publiques du matériel et des marchandises d'un commerce d'épicerie et comestibles, y exploité, tels que : comptoir, glacière, vitrine, étagère, une balance, crochets en fer, conserves diverses, assiettes, toile métallique, pâtes alimentaires, etc.

Au comptant ; 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, CH. BLANCHY.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1912.